Bulletin Municipal

SCHIRRHOFFEN infos

numéro 68

août 2025

Mairie de Schirrhoffen
2, rue du Château
67240 Schirrhoffen

Tél :03 88 63 20 61

@ :www.schirrhoffen.fr
secretariat.mairie@schirrhoffen.fr

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi : 10h à 12h30-14h à 17h
jeudi : accueil téléphonique uniquement
Mairie fermée les vendredis semaines impaires

Permanence des élus

Mme Christine HEITZ :	samedi de 9h à 11h et sur rendez-vous
Mme Gaby ZILLIOX :	jeudi de 18h à 19h
M. Lionel DOLT :	mardi de 18h à 19h

Cimetière intercommunal

Des travaux pour l'installation de 12 cavurnes* supplémentaires et de réaménagement du jardin du souvenir ont été réalisées fin juillet.

Face au développement croissant de la crémation et aux demandes de sites adaptés à l'accueil des urnes cinéraires et à la dispersion des cendres, notre site cinéraire doit régulièrement s'étendre.

caveaux où sont déposées les urnes funéraires

Directrice de publication :
Christine HEITZ
Comité de rédaction :
Daniel GENTNER, Gaby ZILLIOX,
Huguette HAASSER, Perrine DELVART,
Florentine SCHNEIDER, Jacky HEINTZ

À ne pas manquer

Pas de permanence de Madame la Maire les samedis 22 et 30 août

17 août 2025	Marché aux puces	Salle des fêtes Schirrhoffen
20 août 2025 16h30 à 20h00	Don de sang	ESC Schirrhein
19 septembre 2025	Cérémonie personnes méritantes	ESC Schirrhein
12 octobre 2025	Fête des aînés	Salle des fêtes Schirrhoffen
22 octobre 2025	Don du sang & AG	ESC Schirrhein

Le mot de Madame la Maire

Nous sommes entrés dans la dernière ligne droite du mandat municipal en cours. À l'approche du renouvellement des conseils municipaux en mars 2026, nous lançons un appel à l'engagement citoyen que constitue la participation au projet d'une équipe municipale. Même si cet engagement d'élu local s'est complexifié au fil des années, il reste l'un des plus beaux engagements. Il permet à chaque élu de s'impliquer comme acteur dans la vie locale, d'intervenir dans une très grande diversité de domaines et de créer du lien social.

Malgré le contexte politique fragile et incertain, nous tenons le cap et assurons la stabilité et la continuité de l'action publique au niveau de la commune. Dans notre fonction d'élu, la proximité et l'écoute de nos concitoyens constituent notre ligne de conduite.
Vos retours sur diverses thématiques comme la lutte contre les bruits de voisinage, le stationnement, les déjections de chiens ... sont pris très au sérieux et des solutions adaptées à chaque situation sont recherchées. L'arrêté concernant la lutte contre les bruits de voisinage a été modifié ; les jours et horaires où il est autorisé de faire des travaux bruyants ont été reprécisés.
Malgré les congés d'été, les agents communaux de Schirrhein-Schirrhoffen préparent activement la rentrée scolaire. L'ouverture d'une quatrième classe étant validée à l'école maternelle, des travaux d'aménagement d'une nouvelle salle de classe sont en cours.
De même des travaux sont réalisés au cimetière pour l'extension du site cinéraire. Le logement communal dans le bâtiment de la mairie est en rénovation. Les bacs à fleurs et massifs demandent une attention et des soins quotidiens. L'été est également synonyme de fêtes, de loisirs et de vacances. Nous félicitons le Comité des Fêtes pour le succès remporté à la Fête du 14 juillet. Nous serons fidèles à leur rendez-vous pour le marché aux puces du 17 août. Ces moments de convivialité sont essentiels pour le bien vivre ensemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin d'été et une rentrée sereine en septembre.

Christine HEITZ

Des étudiants infirmiers en mission humanitaire au Togo

En juin dernier, sept étudiants en soins infirmiers de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers d'Haguenau ont choisi d'effectuer leur dernier stage de l'année au Togo. Parmi eux se trouvait Elliot FUCHS habitant de notre commune. Ce projet a été possible grâce à plusieurs mois de préparation et au soutien de nombreux partenaires, dont la commune de Schirrhoffen, qui a contribué de manière significative à la réalisation du projet.

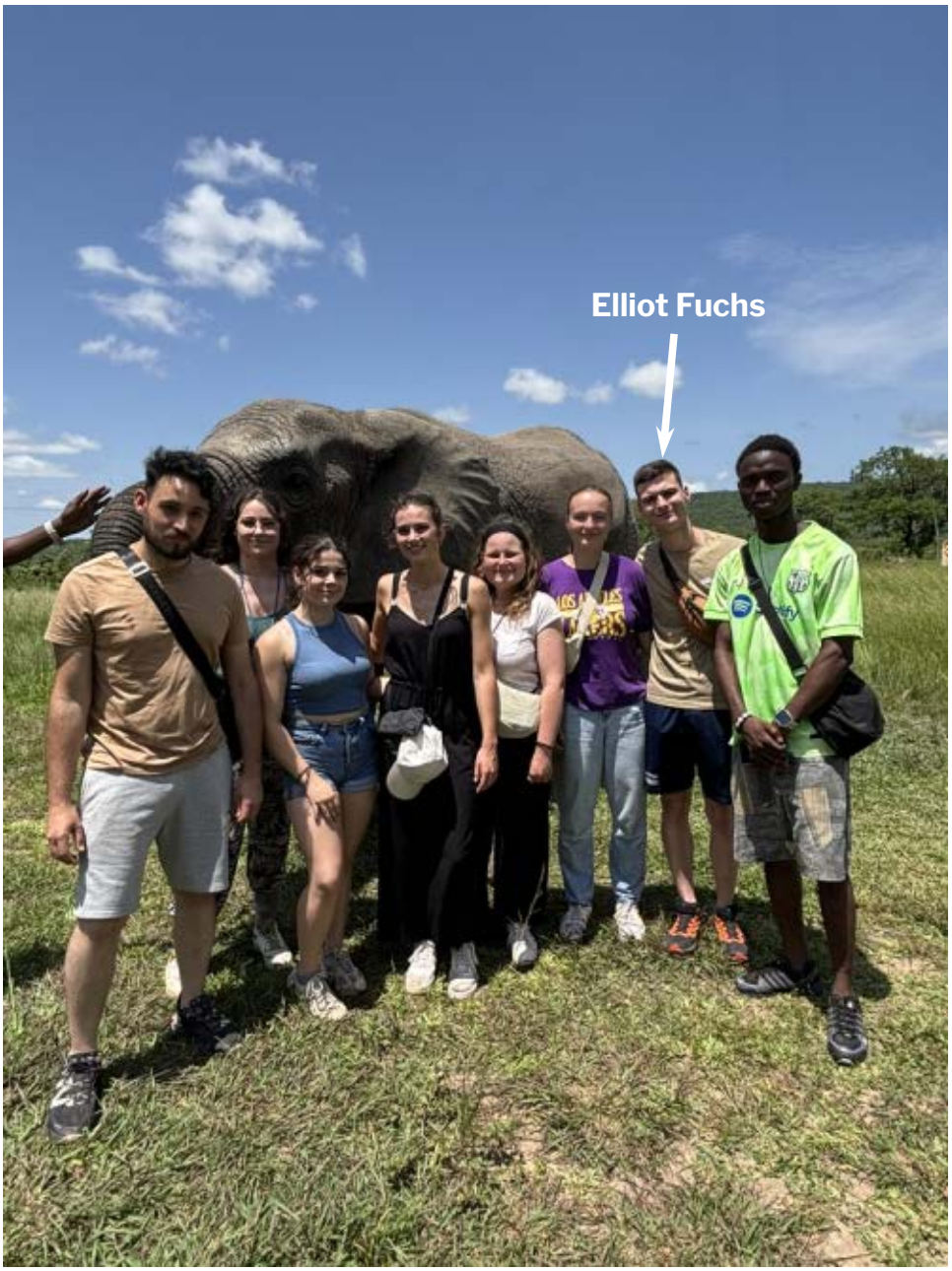

Un projet construit depuis décembre 2024

Le projet a vu le jour en décembre, lorsque plusieurs destinations ont été proposées par l'IFSI d'Haguenau dans le cadre de ce stage à l'étranger. Les étudiants avaient le choix entre des pays comme le Sénégal, la Thaïlande, la Belgique ou l'Allemagne, mais ils ont décidé de s'engager dans une mission au Togo, en Afrique de l'Ouest. Ce projet, entièrement à leurs frais, a nécessité une recherche

active de financements. Les étudiants ont ainsi sollicité des communes, des entreprises locales, des structures de santé et de nombreux particuliers, qui ont permis d'alléger considérablement les coûts du voyage. La commune de Schirrhoffen a répondu présente, contribuant à financer une partie des frais du groupe.

Encadrés par l'association HCD Togo

Cette mission a été rendue possible grâce à l'association HCD Togo, qui a accompagné les étudiants dans la préparation, la logistique et la mise en place du projet. Sur place, l'antenne locale de l'association HCD Togo les a encadrés pendant toute la durée du séjour. Des membres de l'association togolaise étaient présents au quotidien, lors des déplacements, des visites des hôpitaux et des temps de découverte.

Immersion dans le système de santé local

Durant trois semaines, les étudiants ont été accueillis dans plusieurs hôpitaux, cliniques et dispensaires, où ils ont pu découvrir un

fonctionnement médical très différent de celui en France. Au Togo, les patients doivent d'abord acheter eux-mêmes tout le matériel médical nécessaire à leur prise en charge (seringues, médicaments, pansements...), ce qui peut rendre l'accès aux soins très difficile. L'absence de couverture santé universelle amène de nombreux patients à attendre que leur état soit critique avant de consulter. Grâce à des dons collectés en France (notamment auprès de pharmacies et structures de soins), les étudiants ont pu apporter du matériel médical qui a pu être redistribué sur place dans les établissements de santé.

Sensibilisation et engagement

En complément de leur présence dans les structures de soins, les étudiants ont mené des actions de prévention auprès de la population : sensibilisation au diabète, à l'hypertension et ateliers de premiers secours auprès des jeunes.

Ouverture culturelle et rencontres humaines

Le séjour a également permis une véritable immersion dans la culture togolaise, avec des moments de découverte (cascades naturelles, réserve d'éléphants, marchés locaux, vie quotidienne...) et de nombreux échanges avec la population locale.

« *Cette expérience m'a profondément marqué. J'ai découvert un système de santé très éloigné de ce qu'on connaît en France, mais aussi une solidarité et une force humaine incroyables. J'ai pu constater un manque de moyens, mais il est compensé par une vraie volonté d'aider, d'écouter, de soigner. Ce stage m'a fait grandir, humainement et professionnellement. J'en reviens avec une autre vision du métier d'infirmier.* »

— Elliot Fuchs, étudiant en soins infirmiers

Remerciements aux contributeurs

Les étudiants tiennent à remercier chaleureusement les personnes qui ont soutenu le projet dont la commune de Schirrhoffen pour le soutien. Grâce à cette aide, ils ont pu mener le projet humanitaire et de solidarité internationale, vivre une expérience professionnelle et humaine unique, et représenter fièrement leur région à l'international.

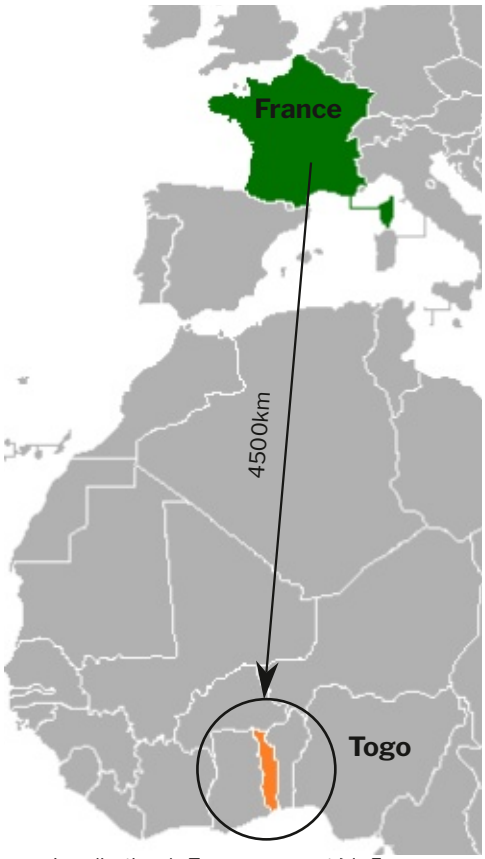

Localisation du Togo par rapport à la France

HCD TOGO
l'Homme au Centre du Développement

➡www.facebook.com/associationhcdtogo

Bien vivre ensemble : Doucement le bruit

Un arrêté municipal réglementant la lutte contre les bruits de voisinage est paru le 27 juin 2025. Il est consultable sur le site de la Mairie de Schirrhoffen (www.schirrhoffen.fr).
Suite aux plaintes émises par plusieurs concitoyens, nous adressons un rappel à la civilité de chacun.
Le bruit constitue une nuisance portant gravement atteinte à la santé des personnes et à leur qualité de vie.
Cependant les travaux bruyants de bricolage et jardinage pourront être effectués aux plages horaires suivantes :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 20h,
le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h.
Ces activités sont interdites les dimanches et jours fériés.

De manière générale, aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé des personnes, dans un lieu public ou privé, ceci est valable notamment pour les journées et soirées festives. En particulier, les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, notamment par leurs aboiements.

Le plus grand fléau est sans doute la circulation des deux-roues motorisés équipés d'un pot non homologué ou avec échappement libre.
Les infractions seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Avec un peu de bon sens et de bonne volonté, restons en bon terme avec notre voisinage.

Fleurissement : la commune en couleurs

Compte Financier Unique 2024
Budget principal

Le Compte Financier Unique (CFU) est le bilan financier de l'année écoulée.
L'excédent de fonctionnement cumulé 2024 se monte à **341 382,21 €**

Section de fonctionnement

Dépenses 2024

Charges générales (énergies, entretien, assurances...)	71 594,78
Charges de personnel	118 811,28
Atténuation de produits	29 671,00
Autres charges courantes	2 214,32
Dépenses Élus	31 712,52
Subventions aux associations	6 405,96
Versement part fonctionnement Schirrhein (écoles et autres)	58 474,57
Amortissements	2 408,85
Intérêts d'emprunts	3 351,18
	324 644,46

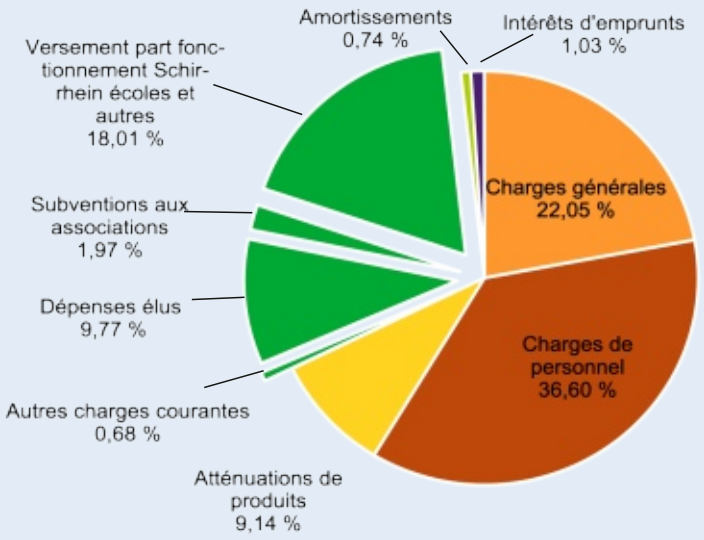

Recettes 2024

Service du domaine	1 224,59
Impôts et taxes	246 771,75
Dotations de l'État	89 394,15
Revenus des locations	52 347,35
	389 737,84

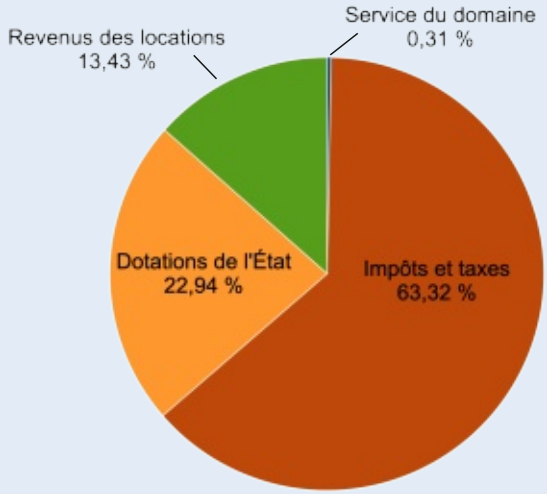

Principales dépenses d'investissement 2024

Achat de terrains, pour circulation douce	300,00
Achats divers outillage	800,00
Logements 2, rue du Château remplacement radiateur	820,00
Salle des fêtes : Remplacement coffret électrique	4 500,00
Salle des fêtes : Remplacement défibrillateur	1 000,00
Espace Santé : Assistance à maîtrise d'ouvrage et dépenses de maîtrise d'œuvre	36 700,00
Travaux intercommunaux Schirrhein-Schirrhoffen extension et rénovation école maternelle	100 200,00
Reversement travaux d'éclairage public à la Communauté d'Agglomération Haguenau	20 200,00
	164 520,00

Évolution de la dette en € par habitant

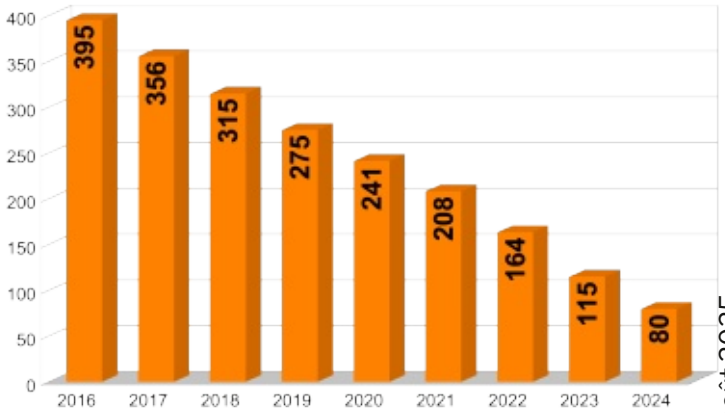

Au 1.02.2027 l'endettement de la commune sera à 0€.

«Petits artistes de la mémoire» : un 2ème prix pour les élèves de CM2

La classe de CM2 de Mme SCHWETTA et de M. HERRMANN de l'école élémentaire de Schirrhein-Schirrhoffen a remporté le 2ème prix du Concours Départemental des « Petits artistes de la mémoire ». Ce concours scolaire est organisé par l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONACVG) en partenariat avec le Ministère des Armées et du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.
Il a pour objet de préserver et de transmettre aux jeunes élèves la mémoire des combattants de la première guerre mondiale et récompense leur travail de recherche et de création en histoire.
Les élèves de la classe de CM2 ont réalisé un carnet artistique qui présente des lettres échangées par un combattant au front et sa famille et rédigées par les élèves.
Ce carnet est le fruit d'un travail de recueil de données sur la base d'interviews avec leur entourage, de lecture d'ouvrages sur la guerre et de témoignages de « Poilus ». Les visites d'un cimetière militaire, de musées et de l'exposition du 80ème anniversaire de la libération de Schirrhein-Schirrhoffen ont enrichi leurs connaissances sur ces périodes tragiques de guerre.
Myriam Gabriel, Présidente de l'ONACVG, le lieutenant-colonel Demaret et Didier Brissac, Président de l'Union Départementale de la Société Nationale de la Médaille Militaire étaient présents.
Ils ont remis vendredi 4 juillet à chaque élève un diplôme, un livre, un carnet de notes, un porte-clés et les bleuets de la mémoire en présence de Mme Schwetta, Directrice de l'école élémentaire, Christine Heitz, maire de Schirrhoffen, Martine Halter et Martine Fohr, adjointes au maire de Schirrhein.

Flanerie musicale et théatrale : un public fidèle au rendez-vous

Les samedi 24 et dimanche 25 mai, les Voix du C(h)œur ont proposé quatre représentations au public sur le thème des notes de musique qui ont connu un joli succès.
Cette promenade musicale et théâtrale avec nos artistes locaux est une belle expérience attendue chaque année par un public conquis.
Le trio «CT-avant» a comme toujours ravi le public, avec ses deux frères guitaristes et leur cousin clarinettiste.
Dans le cadre forestier de la salle des fêtes, les Voix du C(h)œur sous la direction de Jean-Michel Steinbach ont présenté un programme musical très éclectique.
Les acteurs des Deux Haches ont apporté leur note d'humour entre les prestations des choristes et des musiciens.
La transmission de la passion du chant et du théâtre est dès lors assurée.
Un mini-chœur sous la houlette de Christine Meyer a impressionné le public par son aisance sur scène et par la justesse de son interprétation.
Melinda Arbogast, une jeune chanteuse du groupe a ému l'auditoire avec l'Hymne à l'amour porté par sa belle voix cristalline.
De jeunes talents se révèlent chaque année lors du stage organisé par l'association à Schirrhoffen.
24 jeunes y ont participé en avril dernier et ont été initiés aux différents domaines des arts de la scène et du chant.

Risque incendie : protégeons la forêt

À Schirrhoffen nous avons la chance de bénéficier d'un accès direct à la forêt indivise de Haguenau qui nous offre un cadre naturel exceptionnel sur une superficie de 13 406 hectares.
Nous sommes tous responsables de la préservation de cet espace forestier classé « Forêt d'exception ».
L'arrêté préfectoral du 16 juin 2025 relatif à la prévention des incendies de forêt dans le département du Bas-Rhin, nous rappelle la règle de base à respecter toute l'année :
« Il est défendu à toute personne de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur des bois et forêts ainsi qu'à une distance inférieure à 200 mètres de ceux-ci »

Prévention des incendies de forêt

- Ne fumez pas en forêt, ni à proximité
- Ne jetez pas les mégots par la vitre de votre voiture
- Ne faites pas de barbecue en forêt
- N'allumez pas de feu (à moins de 200 mètres de la forêt)
- N'utilisez votre véhicule que sur les chemins autorisés
- Campez uniquement dans des lieux autorisés, sécurisés et protégés
- Respectez les interdictions d'accès à la forêt en période de risque (vent, sécheresse)
- Ne jetez pas vos déchets verts en forêt
- Tenez-vous informé du risque feu de forêt ➡**meteofrance.com/meteo-des-forets**

Des règles plus spécifiques sont appliquées du 15 mars au 30 septembre en fonction des conditions météorologiques et de la sécheresse. Des niveaux de risque allant de « faible-léger « à « extrême-exceptionnel » sont définis par la préfecture entrainant des restrictions complémentaires pour un certain nombre d'activités comme des activités avec usage de moteurs, la chasse, l'utilisation d'outils générant des étincelles...
Renseignez vous sur le site de la préfecture du Bas – Rhin ou à la mairie.➡**www.bas-rhin.gouv.fr**

Festivités du 14 Juillet

Les festivités organisées par le Comité des Fêtes ont attiré de nombreuses personnes. La prestation de l'association Corps en K-Danse et le club mono-cycle ont ravi les spectateurs. L'animation en musique du DJ Dédé et un show de danseuses brésiliennes ont permis au public de s'amuser jusque tard dans la nuit. Grillades, tartes flambées, sanglier à la broche étaient au menu. Les élus ont distribué la traditionnelle brioche aux enfants des écoles.

Société Lithium de France : conclusions de l'enquête publique concernant le forage exploratoire sur le ban de Soufflenheim

La société Lithium de France, basée à Haguenau souhaite développer en Alsace du Nord la production de chaleur grâce à la géothermie et en parallèle extraire de l'eau géothermale, le lithium.
Ce métal est très convoité par l'industrie automobile pour la fabrication de batteries pour voitures électriques.
Compte tenu de ses objectifs, Lithium de France souhaite :

- Réaliser un forage exploratoire profond d'environ 3 000 mètres à Soufflenheim
- Recueillir des mesures et des données géologiques

Ce projet de forage fait suite à plusieurs campagnes d'exploration 3D du sous-sol alsacien.
Grâce à l'analyse des données existantes, des failles géologiques sont repérées pour la réalisation des forages. Ce projet de forage sur une friche industrielle à Soufflenheim, situé à proximité des habitations et d'entreprises sensibles, a soulevé une vive opposition des riverains qui s'inquiètent de leur sécurité et de leur qualité de vie.
Le projet n'a pas été approuvé par les élus de la commune de Soufflenheim et de la Communauté de Communes du Pays Rhénan. Plusieurs communes voisines ont signé une motion contre le projet de forage (Neuhaeusel, Rœschwoog, Schirrhoffen ...)
Un arrêté préfectoral du 14 février 2025 a prescrit une consultation du public qui porte sur la demande d'autorisation environnementale. La consultation du public s'est déroulée du 5 mars au 11 juin 2025.
La première réunion publique a réuni 450 personnes le 14 mars. Les débats ont été houleux et de nombreuses personnes ont exprimé leur opposition à ce projet de forage trop proche des habitations.
En complément, des permanences du commissaire enquêteur ont été organisées et les citoyens et les entrepreneurs ont pu exprimer leurs inquiétudes : sismicité induite, couverture d'éventuels dommages par les assureurs ...
Un collectif de citoyens mobilisés contre le projet a créé l'association SAVE qui a recueilli 4 561 signatures.
La seconde réunion publique prévue le 4 juin a été annulée suite à des craintes de troubles de l'ordre public.
En date du 1er juillet le commissaire enquêteur a transmis sa conclusion au préfet : « Après avoir mesuré les avantages et les inconvénients de ce projet et considérant un non-respect de la procédure ainsi qu'un impact négatif trop conséquent en raison notamment de la proximité du site avec des entreprises très sensibles et des habitations trop proches, j'estime que l'entreprise devrait reconsidérer l'emplacement prévu et donner suite à la suspension du projet annoncée le 3 juin 2025, en procédant à un retrait rapide de cette demande ».
La réponse du préfet est attendue pour septembre.
Par ailleurs, la société Lithium de France réalise à Schwabwiller, deux puits de production de chaleur géothermale. Les travaux ont débuté en juin dans le cadre de deux permis exclusifs de recherche octroyés par l'Etat.

Lithium de France
chaleur & lithium géothermal

État civil

Naissances
23.04.2025 Paul DOLLE
22, rue du Balbuzard

25.05.2025 Ambre RITZ
13, rue du Hibou

Décès
14.05.2025 Yvette IUNG
9, Chemin du Château
13.06.2025 Serge BUCHS
31b, rue Principale
12.07.2025 Charles KEITH
28, rue du Château

Grands anniversaires

94 ans	Mme	BOURGER	Jacqueline	10/07/1931	1 rue des Saules
94 ans	M.	MARTIN	Raymond	25/07/1931	6 Rue de Sessenheim
93 ans	M.	HASELBERGER	Gérard	10/07/1932	3 Chemin du Château
92 ans	Mme	DORFFER	Yvonne	31/05/1933	8 rue Principale
86 ans	Mme	FUCHS	Marinette	07/07/1939	3 rue St Nicolas
86 ans	M.	CONSTANS	Jacques	25/07/1939	31a rue Principale
85 ans	Mme	HALTER	Elisabeth	30/07/1940	1a rue de Sessenheim
85 ans	M.	RISCHMANN	André	01/08/1940	7a rue de Sessenheim
82 ans	Mme	LUX	Marie-Louise	21/05/1943	11 rue Koepffel
81 ans	Mme	ECKERT	Monique	20/05/1944	2 rue de la Forêt
82 ans	M.	HEISSERER	Jean-Pierre	15/06/1943	21 rue Principale

Elisabeth HALTER
85 ans

MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LA COMMUNE

Déclaration d'arrivée
Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en Mairie muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité afin d'être inscrits sur le fichier domiciliaire tenu par la commune.
Bien que cette démarche ne soit pas obligatoire, cela permettra ainsi aux services de la commune de vous proposer l'inscription sur les listes électorales, de faciliter la scolarisation de vos enfants, et de vous donner des informations pratiques (collectes, associations, etc..).

Denise SWAAB-KAHN, figure emblématique de S c h i r r h o f f e n

En novembre dernier, Mme Irène MENAHEM, chargée de programme à France Inter, est très intéressée par le personnage de Denise SWAAB-KAHN, autrefois membre de la communauté juive de Schirrhoffen, déportée, détenue en camp de concentration puis rescapée du camp. Mme MENAHEM souhaiterait pouvoir proposer aux auditeurs de France Inter, dans un avenir plus ou moins proche, une émission dont le thème serait "les déportés de la 2ème Guerre Mondiale". Elle est à la recherche de documentation sur le sujet et s'adresse donc à la commune de Schirrhoffen. M Lionel DOLT, adjoint au maire du village, la met en contact avec moi.

Il s'avère que Mme MENAHEM était déjà en possession de bon nombre d'éléments : Denise SWAAB-KAHN a laissé des témoignages qui sont archivés à l'Institut National de l'Audiovisuel (l'INA) dans le cadre des "Entretiens patrimoniaux". Elle a été interviewée en 2006 (elle avait alors 79 ans).

Voici le lien : https://entretiens.ina.fr/entretien/128/denise-swaab-kahn/sommaire/1

Cette interview est des plus intéressantes. Denise SWAAB-KAHN nous livre des détails sur sa vie d'avant, pendant et après la déportation.

Mme MENAHEM est en quête d'informations complémentaires sur Denise SWAAB-KAHN. Je lui scanne la brochure que Denise SWAAB-KAHN m'avait offerte lors de la Journée Européenne de la Culture et du Patrimoine Juifs en 2013, quand elle nous a fait l'honneur de sa présence à Schirrhoffen. Ce livret a été écrit par sa petite-fille, Romée SWAAB.

Le 26 mars 2025, Mme MENAHEM me contacte à nouveau : "Le livret de Romée SWAAB nous a beaucoup servi. Merci beaucoup !" Elle me fait part de la réalisation par M Phillipe COLLIN, d'un reportage audio en 8 épisodes sur la déportation pendant la 2ème Guerre Mondiale et retrace le destin de 3 déportés français, illustrant la diversité des victimes du système concentrationnaire nazi :

- Edmond MICHEL, catholique convaincu, courtier en alimentation et résistant (à Brive)
- Gisèle GUILLEMOT, jeune sténo-dactylographe, communiste (près de Caen)
- Denise KAHN (de son nom de jeune-fille), fille d'un marchand de bestiaux (à Schirrhoffen)

Voici le lien : https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/serie-les-deportes

La série sera diffusée en quotidienne sur France Inter cet été.

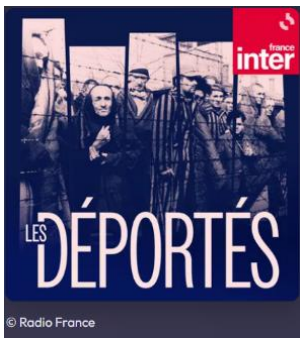

Épisode 1/8 : L'arrestation
Épisode 2/8 : La déportation
Épisode 3/8 : La détention
Épisode 4/8 : La libération
Épisode 5/8 : Le rapatriement
Épisode 6/8 : La réinsertion
Épisode 7/8 : Les témoins
Épisode 8/8 : La mémoire

Quatre-vingts ans après la capitulation allemande, la déportation et toutes ses victimes demeurent l'illustration de la sauvagerie nazie.

Robert Muller